



Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme : le 11 mars

publié le 10/03/2020

Descriptif :

Commémorer l'ensemble des attentats ayant touché la France depuis les années 1970
Mémoires et citoyenneté

Sommaire :

- 11 mars
- Autres ressources

Selon un souhait du Président de la République, le 11 mars devient une **journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme** [↗](#), pour commémorer l'ensemble des attentats ayant touché la France depuis les années 1970.

● 11 mars

Cette date, retenue par l'Union européenne en souvenir de l'attentat du 11 mars 2004 à la gare d'Atocha à Madrid, est également depuis 2005 celle de la journée européenne de commémoration de l'ensemble des attaques terroristes perpétrées sur le sol européen et ailleurs dans le monde.

Dès cette année, de nombreuses classes seront mobilisées sur tout le territoire.

Ce moment de commémoration peut prendre la forme d'un travail ou d'une réflexion sur l' **esprit critique**, la **propagande** ou les **valeurs de la République**.

Un ensemble de ressources pédagogiques est disponible sur la [page éducol dédiée](#) [↗](#).

● Autres ressources

- ▶ [Démocratie et République](#) [↗](#)
- ▶ [Accueillir les élèves après un attentat](#) [↗](#)
- ▶ [Premier anniversaire de la marche du 11 janvier](#) [↗](#)
- ▶ [Ressources pédagogiques : "Je suis Charlie"](#) [↗](#)